

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

**LES CONDUCTEURS ≥ 65 ANS DANS LES ACCIDENTS DE LA
CIRCULATION ROUTIÈRE**



2017-2021

Table des matières

1. Bilan général et spécifique "Conducteur >=65 ans"	2
2. Indicateurs humains	4
2.1. Répartition des conducteurs présumés responsables par tranche d'âge en nombre et en pourcentage	4
2.2. Répartition par sexe des "conducteurs >=65 ans" en nombre et pourcentage	5
2. Indicateurs environnementaux	5
2.1. Répartition communale des accidents en nombre	5
2.2. Répartition temporelle des accidents en nombre	6
2.2.1. Selon le jour	6
2.2.2. Selon le mois	6
2.3. Répartition des accidents selon la luminosité en nombre	7
2.4. Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre	7
2.5. Répartition des accidents en/hors intersection	7
4. Facteurs contributifs	8

Définitions

Accident corporel : Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique , impliquant au moins un véhicule, ayant eu pour conséquence humaine au moins une victime et ayant fait l'objet d'un procès-verbal des forces de l'ordre.

Tué : Victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé : Victime admise dans un hôpital plus de 24 heures (BH) ou ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures (BNH).

CRITÈRE DE L'ÉTUDE

L'étude porte sur les accidents corporels de la circulation routière impliquant au moins un conducteur âgé de 65 ans et plus survenus en Nouvelle-Calédonie pendant la période 2017-2021.

Ces conducteurs de 65 ans et plus seront notés "conducteurs >=65 ans" dans cette étude.

ANALYSE

1. Bilan général et spécifique "Conducteur >=65 ans"

Bilan accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
Situation globale	1551	201	246	2224
dont Usagers >=65 ans	--	--	15	84

Les usagers >=65 ans, qui constituent 10,10% de la population, représentent 6,1% des décès et 3,8% des blessés.

Une gravité élevée marque les accidents "usagers >=65 ans": parmi les victimes >=65 ans, on compte 17,8 personnes tuées pour 100 blessés, contre un ratio de 11,1 pour l'ensemble des victimes.

Mode de déplacement des usagers >=65 ans	blessés	Dont blessés hospitalisés	Tués	%
Conducteur de VL ou VU	55	29	10	65,66
Passager de VL ou VU	13	6	3	16,16
Conducteur de motocyclette	2	2	-	2,02
Conducteur de motocyclette légère	3	2	-	3,03
Conducteur de cyclomoteur	1	-	-	1,01
Cycliste	5	1	1	6,06
Piéton	4	2	1	5,05
EDPM	1	-	-	1,01
TOTAL	84	42	15	

- Les blessés >=65 ans sont pour la moitié des blessés graves.

Bilan spécifique accidentalité	Accidents corporels	Dont	tués	Blessés
--------------------------------	---------------------	------	------	---------

		mortels		
Accidents impliquant au moins un conducteur >=65 ans	148	15	22	204
dont le conducteur >=65 ans est responsable présumé	100	11	12	121

Durant la période d'étude, 148 accidents corporels dont 15 mortels de la circulation routière impliquant au moins un conducteur >=65 ans ont été constatés, soit: 9,54% des accidents corporels et 7,46% des accidents mortels.

Ces 148 ACCR ont induit 226 victimes: 22 tués et 204 blessés, soit:9,17% des blessés et 8,94% des tués.

Dans 100 accidents corporels sur 148, le conducteur >=65 ans était le responsable présumé de l'accident soit 67,57%.

Ce pourcentage est légèrement supérieur dans les accidents mortels avec un "conducteur >=65 ans" responsable présumé dans 11 accidents mortels sur 15, soit 73,33%.

Accidents corporels 2017-2021 et conducteurs >=65 ans

9,54% des accidents corporels impliquent au moins un conducteur >=65 ans

Dans plus de **2/3** de ces accidents corporels, y compris mortels, le "conducteur >=65 ans" est présumé responsable

2. Indicateurs humains

Dans ces 148 accidents corporels, on recense 154 conducteurs ≥ 65 ans dont 100 présumés responsables.

2.1. Répartition des conducteurs présumés responsables par tranche d'âge en nombre et en pourcentage

Répartition par tranche d'âge	Conducteurs présumés responsables		Population Nouvelle-Calédonie
Tranche d'âge	Nombre	%	%
0-14 ans	1	0,06	22,26
15-19 ans	96	6,46	7,88
20-24 ans	259	17,44	6,66
25-29 ans	231	15,55	7,19
30-34 ans	198	13,33	7,59
35-39 ans	120	8,08	7,42
40-44 ans	134	9,02	7,05
45-49 ans	119	8,01	7,38
50-54 ans	74	4,98	6,53
55-59 ans	83	5,59	5,54
60-64 ans	41	2,76	4,39
65-69 ans	24	2,06	3,35
70-74 ans	30	1,62	2,78
75-79 ans	25	1,68	1,89
≥ 80 ans	21	1,41	2,08
Inconnu	29	1,95	
TOTAL	1485	100%	100%

Alors qu'ils constituent 10,10% de la population de Nouvelle-Calédonie (source isee nc - recensement 2019), la part des "conducteurs ≥ 65 ans" présumés responsables représente 6,87% de l'ensemble des conducteurs présumés responsables d'âge connu (1456).

2.2. Répartition par sexe des “conducteurs >=65 ans” en nombre et pourcentage

Répartition par sexe	Homme		Femme	
	Nombre	%	Nombre	%
Conducteurs >=65 ans	110	71,43	44	28,57
Dont conducteur >=65 ans est responsable présumé	70	70	30	30

Le “conducteur >=65 ans” responsable présumé est un homme dans plus de 7 accidents sur 10.

Dans les accidents mortels, ce pourcentage s’élève à 90,90% (10 conducteurs/11)

2. Indicateurs environnementaux

2.1. Répartition communale des accidents en nombre

Répartition par commune	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
Bouloupari	6	2	6	10
Bourail	8	0	0	12
Dumbéa	5	2	2	8
Heinghène	1	1	1	2
Houailou	3	0	0	8
Kouaoua	1	0	0	1
Koumac	1	0	0	1
La Foa	1	0	0	2
Lifou	2	0	0	5
Mont-Dore	6	2	2	8
Nouméa	104	4	4	131
Païta	5	3	5	5
Poindimié	1	1	2	3
Sarraméa	1	0	0	1
Thio	1	0	0	2
Touho	1	0	0	2
Voh	1	0	0	3

2.2. Répartition temporelle des accidents en nombre

2.2.1. Selon le jour

Répartition journalière	Accidents corporels	Dont mortels
Lundi	21	4
Mardi	21	2
Mercredi	23	1
Jeudi	28	2
Vendredi	21	0
Samedi	15	1
Dimanche	19	5

Les accidents corporels se répartissent sur l'ensemble des jours de la semaine alors que les accidents mortels se concentrent sur deux jours.

2.2.2. Selon le mois

Répartition mensuelle	Accidents corporels	Dont mortels
Janvier	11	1
Février	13	1
Mars	16	2
Avril	7	3
Mai	18	1
Juin	10	1
Juillet	18	2
Août	12	1
Septembre	7	1
Octobre	13	0
Novembre	13	1
Décembre	10	1

Les accidents corporels y compris mortels sont répartis sur l'ensemble de l'année.

2.3. Répartition des accidents selon la luminosité en nombre

Répartition par luminosité	Plein jour	Nuit	Dont crépuscule
Accident corporels	117	31	6
Dont mortels	11	4	1

La part des accidents corporels survenus de nuit est de 20,9% et de 26,7% dans les accidents mortels.

2.4. Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre

Répartition par type de réseau	Accidents corporels	Dont mortels
Voie Express	9	3
Route territoriale	25	6
Route provinciale	12	1
Voie communale	98	3
Autre	4	2
Total	148	15

2.5. Répartition des accidents en/hors intersection

Répartition selon l'intersection	En intersection	Hors intersection	Autre
Accidents corporels	73	73	2
dont mortels	3	11	1

Les accidents corporels surviennent à part égal en intersection comme hors intersection.

73,3% des accidents mortels surviennent hors intersection.

1 intersection "autre" (parking)/accident mortel.

4. Facteurs contributifs

Répartition des principaux facteurs de risque chez les conducteurs ≥ 65 ans responsables présumés.

	Présent	Absent	Indéterminé
Alcool	8,60%	80,60%	10,80%
Permis de conduire	98,60%	0,70%	0,70%
Ceinture de sécurité	51,10%	8,60%	40,30%

SOURCE INITIALE DES DONNÉES : FICHIER BAAC – VERSION DU 20/10/2022
2017-2021 - TRAXY-BASE NATIONALE

Ces chiffres peuvent évoluer en fonction des mises à jour des bases de données formant le fichier
Nouvelle-Calédonie des accidents de la route

Observatoire de sécurité routière
Nouvelle-Calédonie
DITTT

Site web :

<https://dittt.gouv.nc/securite-routiere>

CONTACT : securite-routiere.dittt@gouv.nc